

Prompt à stigmatiser les agent·es de la Fonction publique dans les médias, le ministre Guerini fuit toute confrontation avec les organisations syndicales

MONTREUIL > 23 AVRIL 2024

CE 23 AVRIL, à l'occasion de la première réunion du Conseil commun de la Fonction publique faisant suite aux scandaleuses déclarations du ministre Guerini stigmatisant les agent·es de la Fonction publique, la CGT a de nouveau interpellé le ministère sur les besoins et revendications prioritaires des personnels, et en premier lieu les salaires.

La CGT a réitéré la demande de négociations urgentes portant notamment sur l'augmentation de la valeur du point d'indice en 2024, demande portée par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Elle a dénoncé la volonté du ministre, via son projet de loi qu'aucune organisation syndicale ne demande, de continuer de précariser la Fonction publique, ouvrant ainsi la porte à sa politisation, une orientation contraire à l'intérêt général et d'autant plus grave dans un contexte marqué par la progression de l'extrême droite.

La CGT s'est insurgée contre la répression croissante des libertés publiques et notamment la condamnation aussi exorbitante que scandaleuse de notre camarade Jean-Paul Delescaut.

Elle a également demandé des réponses à ses nombreuses interpellations concernant les conditions d'emploi, de travail, de rémunération et d'accompagnement des agent·es pendant la période des JOP, demandes ayant fait l'objet d'un courrier au ministre en date du 25 mars dernier, demeurées sans réponse. À ce sujet, la CGT a dénoncé le projet de décret étendant aux agent·es publics qui détiennent une carte de sécurité la possibilité de cumuler leur emploi avec des activités de sécurité privé pendant la période olympique. Ce projet met en effet les agent·es publics en concurrence avec leurs collègues du secteur privé et constitue une forme d'encouragement au dumping social dans un secteur caractérisé par la faiblesse des rémunérations.

Sur toutes ces questions, le ministère confirme sa ligne austéraitaire et autoritaire: refus confirmé d'augmenter le point d'indice en 2024; aucune suite sérieuse donnée aux demandes d'un cadre commun et égalitaire de garanties pour tous les agents des trois versants de la Fonction publique mobilisés pendant les JOP2024.

Face à ce refus obstiné de dialoguer et de prendre en compte les besoins et demandes des personnels, la CGT a quitté la séance.

La CGT Fonction publique appelle à participer aux initiatives de lutte organisées le 25 avril pour en finir avec les victimes mort·es et blessé·es au travail, dans le cadre de la journée mondiale de la santé au travail.

La CGT appelle aussi à s'inscrire dans toutes les actions menées à l'encontre de cette politique de destruction du service public, notamment le 1^{er} mai et pendant toute la période y compris celle des Jeux olympiques et paralympiques.

**La CGT
a quitté
la séance**